

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 14 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Envoyée le vendredi 8 décembre 2023

OBJET : DELIBERATION N°9 - Fixation des durées d'amortissement au 1^{er} janvier 2024

M. Ladislas Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
Mme Sylvie Daniel
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
M. Laurent Portelli
Mme Sophie Bournot
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
M. Jean-Marie Fort
Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier
M. Guy Ferrandez

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. Didier David représenté par Mme Nicoletti-Dupuy
M. Alain Brunetti représenté par M. le Maire
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Poulet
Mme Fabienne Bermond représentée par Mme Depagneux-Segaud
Mme Marion Troyat représentée par M. Junguené
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par M. Ferrero
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Genieys

ABSENT(E)S :

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID : 006-210601498-20231219-DEL9_DUREEAMORT-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2023

N° 9

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Direction : Ressources et administration générale
Service des finances et de la commande publique

Objet : Fixation des durées d'amortissement au 1^{er} janvier 2024

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.232-2 alinéa 27 et R.2321-1 du CGCT,

VU la délibération du 29 mars 1996 fixant les durées d'amortissement suite au passage à la nomenclature M14,

VU la délibération du 30 juin 2021 qui adopte de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022,

VU la délibération du 14 octobre 2021 qui fixe la durée des amortissements au 1^{er} janvier 2022

Considérant que la délibération de 2021 prévoyait une mesure de simplification pour les biens de moins de 1 000€ afin de les amortir sur une année,

Considérant que cette exception complique la gestion des amortissements,

Considérant des précisions à apporter à la délibération afin de prévoir tous les types d'achats,

Type de biens	Article M57	Durée d'amortissement
Frais d'études	202	10 ans
Frais d'études non suivis de réalisation	202	5 ans maximum
Frais de recherche et de développement		5 ans maximum
Licences (Antivirus, Adobe...)	2051	1 an
Logiciels spécifiques	2051	3 ans
Plantations (fleurs et arbustes)	212x	3 ans
Plantations (arbres) et aménagements paysager	212x	15 ans
Constructions bâtiments	2131x	30 ans
Matériel et outillage technique	215x	5 ans
Matériel de transport (véhicule, moto, vélo...)	2182	5 ans
Matériel informatique (ordinateur, périphériques...)	2183	3 ans
Serveur, équipements réseaux	2183	5 ans
Mobilier	2184	10 ans
Téléphone portable	2185	2 ans
Serveurs téléphoniques et téléphone	2185	7 ans
Petit électroménager (micro-ondes..)	2188	3 ans
Matériel photo, hifi, vidéo, dvd ...	2188	3 ans
Caméra de vidéo surveillance	2188	7 ans
Fonds documentaires (livres médiathèque...)	2188	10 ans
Gros électroménager et armements	2188	10 ans

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Abroge** la délibération du 21 octobre 2021 fixant les durées d'amortissement suite au passage à la nomenclature M57 ;
- **Fixe** à compter du 1^{er} janvier 2024, les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien Bonnafoux

Ladislav Polski,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité

Vote du Conseil : Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 4